

Responsable d'établissement marchand

Titre Niv. 6
en Alternance
RNCP38666

MINISTERE DU TRAVAIL DU PLEIN EMPLOI ET DE L' INSERTION

Date enregistrement : 22-02-2024

OBJECTIF GENERAL

Le responsable d'établissement marchand est la personne qui va coordonner le fonctionnement d'un magasin. Il va choisir une offre de produits adaptés à la clientèle et gérer les différents emplois du temps du personnel.

PREREQUIS

Être titulaire d'un :

- Niveau bac +2 et 1 an d'expérience dans le secteur (chef de rayons, management d'équipe...)
- Niveau bac +1 et 2 ans d'expérience dans le secteur (chef de rayons, management d'équipe...)

TARIF

Les frais pédagogiques de formation sont pris en charge par les OPCO suivant les références de France Compétence.

MODALITES ET DELAI D'ACCES

Pour toute demande d'inscription, veuillez envoyer votre CV (valerie@ofione.com) ou (01.45.57.67.04)

Un entretien vous sera proposé. Inscription à partir d'avril 2024. Démarrage de la formation en septembre 2024

ACCESSIBILITE HANDICAP

Nous contacter au 01 45 57 67 04

STATUT

Contrat d'Apprentissage

DUREE DE LA FORMATION

600 heures sur 12 mois en alternance, semaine de 35 heures

ALTERNANCE

3 semaines en entreprise pour une semaine au centre en moyenne.

CONTENU DE LA FORMATION (volumes horaires indicatifs)

ENSEIGNEMENT	Volume horaire
Anglais	120
Coordonner et améliorer l'activité commerciale de l'établissement marchand	160
Contribuer aux orientations stratégiques de l'enseigne et optimiser la performance économique de l'établissement marchand	160
Manager les salariés de l'établissement marchand	160

METHODES PEDAGOGIQUES MOBILISEES

- Pédagogie participative, active, démonstrative et expérientielle
- Formation mixte (présentiel et distanciel)
- Formation permettant l'acquisition de compétences professionnelles réelles et opérationnelles en entreprise
- Individualisation
- Formation en mode projet

OBJECTIFS /BLOCS DE COMPETENCES PROFESSIONNELS & MODALITES D'EVALUATION

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
<p>NCP38666BC01 Coordonner et améliorer l'activité commerciale de l'établissement marchand</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Gérer la chaîne d'approvisionnement de l'établissement marchand ▪ Piloter l'offre commerciale de l'établissement marchand ▪ Bâtir et développer l'expérience client 	<p>Mise en situation professionnelle : 4 h Tous les candidats passent cette épreuve en même temps, en présence d'un surveillant La mise en situation professionnelle se présente sous forme d'une étude de cas. L'étude de cas se déroule dans un contexte d'un établissement marchand fictive. A partir de consignes, le candidat réalise différents travaux en lien avec l'activité « Coordonner et améliorer l'activité commerciale de l'établissement marchand ». Pour réaliser les travaux demandés, le candidat dispose : - d'un dossier papier comprenant les consignes et les documents nécessaires ; - d'un dossier informatique comprenant les maquettes préétablies nécessaires. Le candidat effectue ces travaux sur un poste de travail à l'aide d'outils bureautiques (logiciels de traitement de texte et de tableur). Il imprime ses travaux. Le jury évalue les travaux du candidat avant l'entretien technique. Entretien technique : 1 h L'entretien technique a lieu après la mise en situation professionnelle. L'entretien technique comporte trois parties : - Pendant 30 minutes, le candidat prépare la présentation de ses travaux réalisés pendant la mise en situation. - Pendant 10 minutes, le candidat présente son travail au jury. - Pendant 20 minutes, le jury échange avec le candidat sur ses travaux. Durée totale de l'épreuve pour le candidat : 5 h</p>

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
<p>RNCP38666BC02 Contribuer aux orientations stratégiques de l'enseigne et optimiser la performance économique de l'établissement marchand</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Contribuer aux orientations stratégiques de l'enseigne ▪ Etablir et présenter les prévisionnels de l'établissement marchand ▪ Analyser les performances de l'établissement marchand et définir les actions correctives 	<p>Présentation d'un projet réalisé en amont de la session : 20 min En amont de l'épreuve, le candidat réalise un document et un support de présentation de type diaporama relatif à l'activité « Contribuer aux orientations stratégiques de l'enseigne et optimiser la performance économique de l'établissement marchand ». Le jury prend connaissance du document avant le questionnement. Le candidat présente le diaporama. Entretien technique : 25 min Le jury questionne le candidat à partir de sa présentation. Durée totale de l'épreuve pour le candidat : 45 min</p>

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
<p>RNCP38666BC03 Manager les salariés de l'établissement marchand</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Piloter les processus de recrutement et d'intégration des salariés de l'établissement marchand ▪ Optimiser la performance collective des équipes et la performance individuelle des salariés de l'établissement marchand ▪ Manager l'activité quotidienne de l'établissement marchand et favoriser la cohésion des équipes ▪ Mobiliser les équipes dans la gestion des projets de l'établissement marchand 	<p>Présentation d'un projet réalisé en amont de la session : 25 min En amont de l'épreuve, le candidat réalise un document et un support de présentation de type diaporama relatif à l'activité « Manager les salariés de l'établissement marchand ». Le jury prend connaissance du document avant le questionnement. Le candidat présente le diaporama. Entretien technique : 30 min Pendant 30 minutes, le jury questionne le candidat à partir de sa présentation. Il interroge le candidat également : - sur les aspects réglementaires de l'intégration d'un salarié en situation de handicap ; - sur la vérification de l'accessibilité des formations pour les salariés en situation de handicap et sur la mise en œuvre d'éventuels aménagements nécessaires. Durée totale de l'épreuve pour le candidat : 55 min</p>

MODALITES D'EVALUATION

Contrôles continus 2 examens blancs & Règlement d'examen : voir plus haut

Description des modalités d'acquisition de la certification par capitalisation des blocs de compétences et/ou par correspondance :

Le titre professionnel est composé de trois blocs de compétences dénommés certificats de compétences professionnelles (CCP) qui correspondent aux activités précédemment énumérées.

Le titre professionnel peut être complété par un ou plusieurs blocs de compétences sanctionnés par des certificats complémentaires de spécialisation (CCS) précédemment mentionnés.

Le titre professionnel est accessible par capitalisation de certificats de compétences professionnelles (CCP) ou suite à un parcours de formation et conformément aux dispositions prévues dans l'arrêté du 22 décembre 2015 modifié, relatif aux conditions de délivrance du titre professionnel du ministère chargé de l'emploi.

Equivalences / Passerelle : Aucune correspondance

Type d'emplois accessibles :

Secteurs d'activités :

- Grandes et moyennes surfaces alimentaires ou spécialisées
- Boutiques
- Négoces interentreprises
- Autre établissement marchand
- Type d'emplois accessibles :
 - gérant de magasin
 - gestionnaire de centre de profit
 - directeur de magasin
 - directeur de supermarché
 - directeur de grande surface
 - directeur de drive
 - directeur de supermarché de proximité
 - responsable de surface de vente
 - responsable de supermarché
 - responsable / animateur
 - responsable de magasin
 - responsable de boutique
 - responsable de succursale
 - responsable de point de vente
 - responsable de département
 - responsable e-commerce

Code(s) ROME :

- D1301 - Management de magasin de détail
- D1504 - Direction de magasin de grande distribution

Poursuite d'études

Le titulaire d'un Titre Responsable d'établissement marchand peut poursuivre ses études vers un MASTERE Management Stratégies d'entreprise